



Réunion Parents-Professeurs 6ème



Lundi 4 septembre 2023



LES GRANDES LIGNES de l'année scolaire de 6^{eme}

Les dates importantes de l'année

- ▶ 1^{ère} semestre de notation du 4 septembre au 28 janvier 2024
(conseils de classe 1^{er} semestre à partir du 29 janvier 2024)
- ▶ *Réunion parents professeurs sur rendez vous le mardi 14 novembre 2023*
- ▶ 2^{ème} semestre de notation du 29 janvier à fin juin 2024
(conseils de classe à partir de mi juin 2024)

RAPPEL :

- ▶ Elections des parents le vendredi 13 octobre 2023

VIE SCOLAIRE

Vie scolaire

- ▶ Les absences et sorties exceptionnelles doivent être justifiées par écrit au retour de l'élève dans l'établissement uniquement sur les billets roses.
 - ▶ En cas de retard, les élèves doivent se présenter à la vie scolaire avant le retour en classe.
 - ▶ Si votre enfant est malade, merci de contacter la vie scolaire
 - ▶ Vous avez le choix entre 2 régimes d'entrées et sorties du collège (voir carnet de correspondance) Même si l'élève est régime 2 et demi pensionnaire il est tenu de déjeuner au self. Il n'y aura pas d'adaptation.
 - ▶ Les inaptitudes d'EPS :
 - Inaptitude ponctuelle : l'élève présente son carnet au professeur et va en cours sans pratique sportive. Selon l'activité, le professeur peut décider d'envoyer l'élève en salle d'étude.
 - Inaptitude au delà d'une semaine sur présentation d'un certificat médical : le CM est présenté avec le carnet complété au professeur d'EPS dans un 1er temps puis déposé à la vie scolaire. présence en cours sans pratique.
- Les élèves devront présenter leur carnet de correspondance pour rentrer dans l'établissement. A défaut, ils passeront par le bureau de la vie scolaire pour retirer une fiche journalière.**
- Le carnet de liaison doit vous être présenté tous les soirs.**
- Rappel: Le téléphone portable doit être éteint dans l'enceinte du collège.**

Utilisation du logiciel PRONOTE

Se connecter à
PRONOTE

- ▶ Accès par le site du collège:

<http://www.college-mescoat-landerneau.ac-rennes.fr/>

Une vidéo de présentation est disponible à partir du lien ci dessous :

<https://vimeopro.com/indexeducation/pronote-pour-les-familles/video/328626162>

ATTENTION:

Parents et élèves n'ont pas accès au même environnement

Pronote sera actif avec les devoirs à réaliser aux vacances de Toussaint

Utilisation de Pearltrees



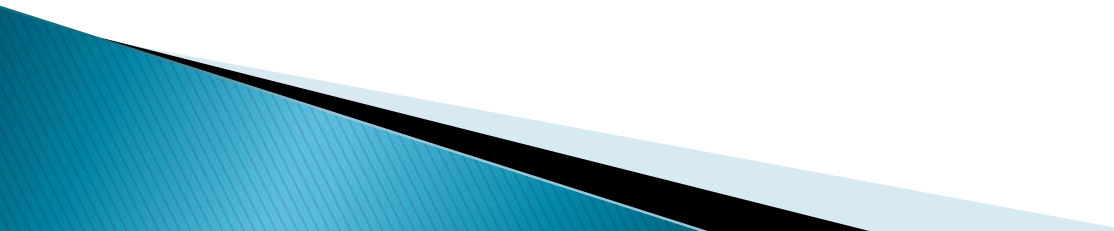
Depuis Mai 2020, l'établissement a souscrit à l'offre Pearltrees éducation et finance un compte par élève.

Pearltrees est un espace de stockage externe des cours et des documents, il est protégé par une charte.

Les dysfonctionnements sont signalés immédiatement à l'établissement.

- ▶ L'accès est sécurisé et peut se faire à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un Smartphone.
- ▶ L'espace personnel est organisé par discipline.
- ▶ L'élève garde son compte durant toute sa scolarité au collège voire au lycée.

Nouvelle 6eme 2023-2024

- ▶ 1 h00 de remédiation en mathématiques ou en français pour les élèves qui ont été positionnés par les Professeurs des écoles. Les autres élèves seront pris en charge par les professeurs de technologie sur la culture numérique.
 - ▶ Cette heure est positionnée dans les emplois du temps et aura lieu toutes semaines à partir de la semaine du 11 septembre.
- 

Le dispositif « DEVOIRS FAITS »

- ▶ Les élèves seront pris en charge par des enseignants ou des assistants d'éducation sur les créneaux horaires. 1h00 par semaine obligatoire dans les EDT
- ▶ **Attention:** Même si les élèves bénéficient d'une aide au collège, cela ne signifie pas qu'ils n'auront pas de travail à la maison. Il est donc important de contrôler sur l'agenda et sur Pronote le travail à réaliser.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte
à l'entrée de
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des
personnes étrangères
à l'établissement



Organisation d'exercices
de sécurité

LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements
devant l'établissement



Ne pas stationner
devant l'établissement
à la dépose ou à la
récupération de l'élève



Signaler tout
comportement
ou objet suspect

SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires
régulières et
occasionnelles



Les événements ouverts
au public au sein de
l'établissement sous
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires
hors Île-de-France
sous réserve de l'avis
du Recteur

Consignes applicables
en date du 23 novembre 2015



Les portes de
l'établissement
sont ouvertes
à partir de
7H45 le matin